

Strasbourg, 24 mars 2023

T-PD-BUR(2023)58RAPAbrFR

BUREAU DU BUREAU DU BUREAU CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

(Convention 108)

58ème réunion

Strasbourg, 22 – 24 mars 2023

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/dataprotection

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau a adopté l'ordre du jour.

Point 3 Communication de la Présidente

Le Bureau a pris note des informations communiquées par la Présidente.

Point 4 Communication du Secrétariat

Le Bureau a pris note des informations communiquées par le secrétariat.

Point 5 Convention 108+, état des lieux

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur les signatures et ratifications du Protocole amendant la Convention 108 (STCE n° 223, ci-après Convention 108+): 44 signatures dont 21 ratifications. Depuis la 57ème réunion du Bureau en décembre 2022, l'Islande a ratifié le Protocole d'amendement STCE No. 223 et la Moldova l'a signé. Il est rappelé que le Bureau lors de la 57ème réunion avait décidé d'organiser un autre tour de table à la prochaine plénière, en juin 2023.

En ce qui concerne le Costa Rica, le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat et les membres du Bureau sur l'état d'avancement de la procédure interne au Costa Rica.

Point 6 Protection des données dans le traitement des données personnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur le dernier projet de document et a tenu un échange de vues, est convenu de modifier à nouveau le texte et a chargé le secrétariat, sous la direction du rapporteur, de recueillir des commentaires écrits sur le texte amendé pour discussion et finalisation à la plénière de juin.

Point 7 Clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel

Le Bureau a pris note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat sur le dernier projet de document, a tenu un échange de vues, est convenu de modifier à nouveau le texte et a chargé le secrétariat, sous la direction du rapporteur, de recueillir des commentaires écrits sur le texte amendé pour discussion et finalisation à la plénière de juin.

Point 8 Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée

Le Bureau a pris note des informations communiquées par le secrétariat et a procédé à un échange de vues sur le travail rédaction en cours sur la base du document T-PD(2021)7 ainsi que sur la prochaine réunion du groupe de travail ('GT-Article 11') les 27-28 février 2023. Le Bureau a chargé le secrétariat de continuer à développer le document T-PD(2021)7, avec l'aide du GT-Article 11 pour discussion à la prochaine plénière.

Point 9 Protection des données, y compris biométriques, dans le cadre du vote et des élections

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat et l'expert, a procédé à un échange de vues et a chargé le Secrétariat, assisté de l'expert, de préparer un premier projet pour discussion lors de la 44e réunion plénière du T-PD du 14 au 16 juin 2023.

Point 10 Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat et les membres du Bureau, notamment sur le dernier état des lieux concernant le CAI et la rédaction du future instrument.

Point 11 Principaux développements et activités dans le domaine de la protection des données

Le Bureau a pris notes des informations fournies par les membres du Bureau et le secrétariat. Ce dernier a informé le Bureau de la deuxième édition du « Privacy Symposium », à Venise (17-21 avril) dont le premier jour est entièrement consacré à la promotion de la Convention 108+. Le secrétariat a en outre attiré l'attention des participants au Bureau, sur l'importance de faire rapport de la participation des membres à d'autres forums sur la protection des données afin d'encourager une coopération plus étroite avec ces structures, et promouvoir la Convention 108/108+ ainsi que le travail du T-PD.

Point 12 Prochaines réunions en 2023

Le Bureau a pris note des dates des prochaines réunions plénières des 14-16 juin 2023 et 15-17 novembre 2023, ainsi que des prochaines réunions du Bureau les 27-29 septembre 2023 et 12-14 décembre 2023.

Point 13 Commissaire à la Protection des Données du Conseil de l'Europe

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Commissaire à la Protection des données notamment concernant sa dernière visite au Conseil de l'Europe.

Point 14 Observateurs

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat.

Point 15 Prix Stefano Rodotà

Le Bureau prend note des informations fournies par le secrétariat et de l'invitation des lauréats des deux catégories à venir lors de la 44e réunion plénière du T-PD du 14 au 16 juin 2023 pour présenter les travaux pour lesquels ils ont été récompensés et recevoir la récompense.

Point 16 Jurisprudence

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat.

Point 17 Questions diverses

Le secrétariat a rappelé l'appel à candidature pour la mise à disposition d'un responsable de programme à l'Unité de Protection des Données, Société de l'information, DGI, à partir de janvier 2023. La date limite pour candidater est fixée au 16 avril 2023.

ANNEXE I

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2022)43RAPAbr FR Pro memoria	Rapport abrégé du 43ème réunion plénière (16-18 novembre 2022)
T-PD-BUR(2022)57RAPAbr FR Pro memoria	Rapport abrégé du 57 ^{ème} Bureau (15-16 décembre 2022)
<u>T-PD43(2022)7</u>	Règlement intérieur
T-PD(2021)WP2022-2025 Pro memoria	Programme de travail du Comité 2022-2025
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du Secrétariat
	5. Convention 108+, état des lieux
	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
- Texte consolidé de la Convention 108 modernisée - Rapport explicatif de la Convention 108 modernisée - Protocole d'amendement	- Convention 108+: état des signatures et ratifications - Convention 108: état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev-Expert Report	Costa Rica
	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
	6. Protection des données dans le traitement des données personnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
T-PD(2021)8rev6	Présentation par la rapporteure et le secrétariat
T-PD(2021)8rev4Comp Compilations of comments T-PD(2021)4rev Pro memoria	Action requise: Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat sur le projet de Lignes directrices, procédera à un échange de vues et décidera des suites à donner.
T-PD(2014)05 Pro memoria	

	7. Clauses contractuelles types pour les flux transfrontaliers de données à caractère personnel
<u>T-PD(2022)1rev8</u>	Présentation par la rapporteure et le secrétariat
T-PD(2022)1rev3Comp Compilations of comments T-PD(2021)10	Action requise: Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat sur le projet de document, tiendra un échange de vues et décidera des suites à donner.
Model contract - Transborder data flows Guide to Contractual clauses – Transfer of personal data EU Standard Contractual Clauses	
	8. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée
<u>T-PD(2021)7</u>	Présentation par le secrétariat Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat, procédera à un échange de vues et décidera des suites à donner.
	9. Protection des données, y compris biométriques, dans le cadre du vote et des élections
	Présentation par le secrétariat et l'expert <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et l'expert, procédera à un échange de vues et demandera au secrétariat de diffuser un premier projet de document avant la prochaine réunion plénière du T-PD.
	10. Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe
	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat
	11. Principaux développements et activités dans le domaine de la protection des données
	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat
	12. Prochaines réunions
	Dates et lieux des prochaines réunions
	Réunions plénières : 44ème Réunion Plénière : 14-16 juin 2023 (Strasbourg) 45ème Réunion Plénière : 15-17 novembre 2023 (Strasbourg) Réunions du Bureau : 59ème Réunion du Bureau : 27-29 septembre 2023 (Paris) 60ème Réunion du Bureau : 12-14 décembre 2023 (Strasbourg)

	13. Commissaire à la protection des données
Nouveau règlement sur la protection des données	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire
Dernier rapport d'activité	
	14. Observateurs
	Action requise : Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat
	15. Prix Stefano Rodotà
Prix Stefano Rodotà 2023	Action requise: Le Comité prendra note des informations fournies par le secrétariat
<u>Lauréats et documents</u>	
	16. Jurisprudence
<u>T-PD(2023)1</u>	Compilation CEDH décembre 2022
Cour de justice de l'Union	Jurisprudence de la Cour de justice de l'UE
européenne Cour interaméricaine des droits de l'homme	Jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
	17. Questions diverses

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE COMMITTEE / MEMBRES DU COMITÉ

Elsa Mein, Chair/Présidente

Caroline Gloor Scheidegger, first Vice-Chair / première Vice-présidente

Awa Ndiaye, second Vice-Chair / deuxième Vice-présidente

Roxana Legezynska, bureau member / membre du Bureau

Pablo Manuel Mateos Gascueña, bureau member / membre du Bureau

Anamarija Mladinić, Bureau member / membre du Bureau - excused / excusée

Gonzalo Sosa Barreto, bureau member / membre du Bureau

Alessandra Pierucci, Former T-PD Chair / Ancien Président du T-PD

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

BULGARIA / BULGARIE

Hristo Alaminov, Commission for Personal Data Protection (CPDP)

FRANCE

Naima Bichara, Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

SPAIN / ESPAGNE

Enrique Factor Santoveña, Spanish Data Protection Agency (AEPD)

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Thiona Philips, Department for Digital, Culture, Media and Sports Blandine Cassou-Mounat, Information Commissioner's Office (ICO)

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

Council of Europe data protection Commissioner / Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe

Jean-Philippe Walter, Commissioner / Commissaire

DG Justice and Consumers, European Commission, EU, Unit 1 / DG justice et Consommateurs, Commission Européenne, UE, Unité 1

Alisa Vekeman

European Data Protection Supervisor / Superviseur européen de la protection des données - EDPS

Claire-Agnès Margnier

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DG I)

Patrick Penninckx, Head of Information Society Department / Chef du service Société de l'information

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Isabelle Servoz-Gallucci, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Interpreters / Interprètes

Fanny Croiset Léa Ouedraogo